



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jos Bertrand, Eric Godart, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance extraordinaire du 04.02.20

#Objet : Rapport d'activité 2018 - asbl Syndicat d'Initiative - Présentation: Hang Nguyen#

Séance publique

Preliminaire

Le « Syndicat d'Initiative pour la promotion du Commerce et de l'Artisanat à Watermael-Boitsfort » existe effectivement, sous forme d'ASBL, depuis 1983.

L'ASBL succédait à l'association de fait « Syndicat d'Initiative » qui avait été constituée au début des années 1960.

Objet social

L'ASBL « a pour objet -, en dehors de toute volonté de lucre, de promouvoir le commerce et l'artisanat à Watermael-Boitsfort et, dans cette perspective, d'y favoriser le tourisme ».

« Elle a notamment pour mission :

- *d'organiser, de coordonner, de patronner ou d'encourager les fêtes commerciales (braderies, brocantes, concours d'étalages, marchés, périodes commerciales...)* ;
- *d'assurer la consultation régulière des commerçants et artisans sur les problèmes qui leur sont propres* ;
- *d'assurer leur information sur leurs droits et obligations* ;
- *de collaborer à un meilleur service de la population de Watermael-Boitsfort par le commerce et l'artisanat* ;
- *de collaborer à la mise en œuvre des sites touristiques de Watermael-Boitsfort et à des activités socioculturelles susceptibles d'y attirer le tourisme* ; »

Dispositions statutaires

L'association se compose de membres de droit et de membres commerçants.

Les membres de droit sont l'Échevin ayant le commerce dans ses attributions et les délégués du Conseil

communal, proportionnellement à l'importance des groupes politiques.

Les membres commerçants et artisans exercent leur activité dans la Commune, sont reconnus comme tels par le Conseil d'Administration et représentent les divers quartiers commerciaux (au total +/- 235 commerçants et restaurateurs).

L'assemblée générale ordinaire se tient chaque année au cours du 1^{er} semestre.

Toute décision de l'assemblée requiert une double majorité, à la fois au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Conseil d'Administration comprend l'Echevin ayant la Vie économique dans ses attributions, seize délégués du Conseil Communal (actuellement 6 DEFI, 4 Ecolo, 3 GMH, 2 MR et 1 PS) et treize représentants des quartiers commerciaux (Arcades-Visé, Archiducs, Hospice-Payfa-Duc, Dries-Elan-Futaie, Keym-Bien faire, Vander Elst et Wiener-Middelbourg).

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an.

Toute décision requiert une double majorité au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Bureau se compose de 5 délégués du Conseil communal (Président, Vice-Président, secrétaire, Trésorier et Administrateur délégué) et de 6 délégués des commerçants.

L'année sociale commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Les comptes de l'exercice écoulé sont vérifiés par trois commissaires (le chef du département « Finances » Olivier Loix, la conseillère-adjointe du service de la Recette, Christine Freches et la comptable du service « Finances », Virginie Vercauteren).

Déclaration de Politique Générale – Législature 2012-2018

L'action du Syndicat d'Initiative s'inscrit notamment dans le cadre de la « Déclaration de Politique générale 2012-2018 »

La majorité redéployera le syndicat d'initiative notamment en lui faisant mener une action plus proactive vis-à-vis des indépendants et des PME et en veillant à la bonne représentation des commerçants en son sein.

Elle valorisera les initiatives en matière d'économie durable.

Activités 2018

- 18^{ème} Soirée d'hommage aux acteurs économiques de la Commune, avec présentation des vœux, accueil des nouveaux commerçants et remise de cadeaux à ceux et celles qui se sont distingués au cours de l'année précédente ; remise d'un prix à la meilleure mini-entreprise.
- « Keym en mai » : Foire du Livre, de la BD et du Vintage (5 mai), Journée du Bien-Etre (26 mai).
- Village Provençal : un ensemble de commerçants forment un marché aux accents provençaux. L'édition 2008 s'est déroulée du 17 au 21 mai 2018 sur la place Keym.
- « Quartiers commerciaux en fête » avec 8 brocantes et braderies, ces événements sont annoncés dans le périodique communal et les programmations sont détaillées dans les numéros d' « Initiatives », le périodique du Syndicat d'initiative (animations château gonflable, stand de jonglerie et maquillage pour enfants, clowns et sculpture de ballons, prestations de musiciens, concerts divers,...).
- Animations spéciales : Fête nationale, Apéros Boitsfortois (le 24 août), Kid's Party (le 8 septembre), soutien à la Braderie ; Halloween (Keym le 31 oct), Saint Nicolas et le Marché de Noël (du 29 novembre au 2 décembre).
- Périodique « Initiatives » : publication de 4 numéros, grâce au sponsoring de commerçants et entreprises.

Le Syndicat d'Initiative ne dispose d'aucun personnel spécifique : c'est donc en synergie avec l'Echevinat et le service de la Vie économique que ces activités peuvent être réalisées.

Le Syndicat d'Initiative, remercie le personnel technique et administratif communal pour son travail, ainsi que l'ensemble des commerçants, administrateurs et bénévoles du SIWB pour leur aide lors des diverses manifestations.

Finances 2018

Le Syndicat d'Initiative a bénéficié d'un subside communal de 12.856 €.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 06 février 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze